

2 0 1 9

**DECLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIERE**



Sommaire

I.	Message du Président	page 3
II.	Nos valeurs et ambitions	page 4
III.	Cadre réglementaire	page 6
IV.	Présentation de notre modèle d'affaires	page 7
V.	Présentation du Groupe BRITTANY FERRIES	page 14
VI.	Identification des enjeux extra-financiers	page 17
VII.	Engagements sociaux	page 18
VIII.	Engagements environnementaux	page 26
IX.	Engagements sociétaux	page 34
X.	Tableau de bord RSE	page 37
XI.	Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	page 41



I. Message du Président

Depuis plus de 45 ans, notre compagnie maritime relie les Hommes, dynamise les échanges et contribue à la valorisation des régions littorales de l'Ouest européen qu'elle dessert.

Première entreprise française sur le Transmanche et premier employeur de marins français, notre entreprise relève en permanence de nouveaux challenges dans un environnement en évolution constante. La performance économique de notre entreprise doit s'accompagner de la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Notre démarche RSE au travers de nos valeurs et engagements a pour objectif de contribuer positivement à la société et de bénéficier à nos clients, à l'ensemble de nos collaborateurs et aux territoires de l'Arc atlantique que nous desservons.

Christophe Mathieu

Président du Directoire

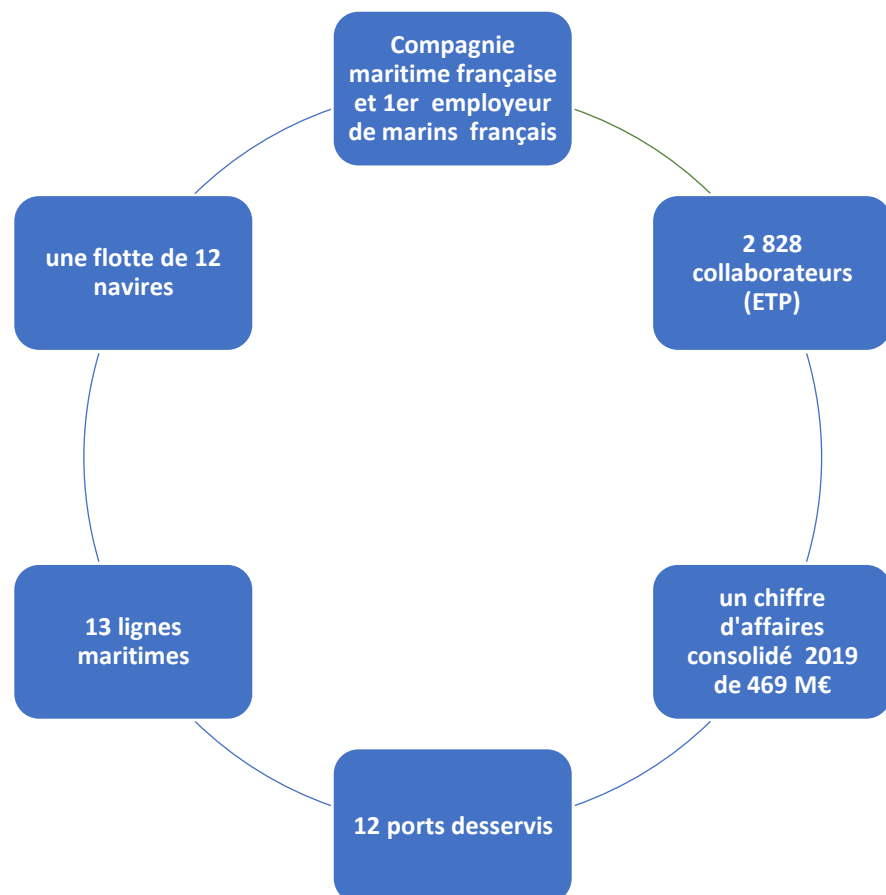
Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport, et tout particulièrement les correspondants RSE de l'entreprise.

II. Nos valeurs et nos ambitions



- ETRE ACTEURS DU CHANGEMENT
 - CURIEUX D'ESPRIT
 - GENEREUX
 - SYMPATHIQUES
- ATTENTIFS AU CLIENT ET A SES BESOINS

Pour révéler les fabuleuses destinations de vacances
qu'offrent les régions littorales de l'Ouest Européen



D'hier à aujourd'hui



III. Cadre réglementaire

Cette déclaration de performance extra-financière est établie en application des dispositions des articles L.225-102-1 et R.225-105 et suivants du Code de commerce français, relatives aux obligations de reporting des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale.

La déclaration de performance extra-financière comprend des informations sur la manière dont la Compagnie prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, dans la mesure nécessaire à la compréhension de la situation de la Compagnie, de l'évolution de ses affaires, de ses résultats économiques et financiers et des incidences de son activité.

Les informations qui y sont présentées portent sur les thématiques énoncées à l'article R.225-105 du Code de commerce, tel que modifié par le Décret n°2017-1265 du 9 août 2017, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques identifiés ou politiques appliquées par la Compagnie dans le cadre de son activité.

Note méthodologique :

Le périmètre du reporting couvre l'ensemble consolidé pour la majorité des indicateurs. Lorsque les données ne sont pas accessibles sur l'ensemble du périmètre consolidé, une mention spécifique est indiquée en bas de page ou dans le tableau de bord précisant le périmètre concerné.

Le périmètre consolidé retenu pour la présentation des indicateurs comprend les sociétés du Groupe BAI disposant d'un effectif salarié. Ces sociétés sont énumérées en page 14 de la présente déclaration. Les autres entités du Groupe consolidé au sens comptable sont des sociétés d'investissement liées aux navires de la flotte Brittany Ferries.

Les informations sociales sont essentiellement issues du bilan social 2019 relatif à la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE retravaillées pour faire apparaître les données à la date de clôture (31/10/2019).

Les informations environnementales sont collectées au niveau de la Direction Recherche, Développement énergétique et environnement et de la Direction Exploitation des Métiers Hôtelières.

Les informations sociétales sont collectées au niveau de la Direction Destination & Expérience client.

Les thématiques relatives aux engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et de l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que les mesures prises en faveur des personnes handicapées n'ont pas été identifiées comme risque principal lors de l'élaboration de la déclaration de performance extra-financière.

La vérification de ces informations a été confiée à BUREAU VERITAS, en qualité d'Organisme Tiers Indépendant, et a donné lieu à un avis motivé annexé au présent rapport portant sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière.

IV. Présentation de notre modèle d'affaires

Compagnie maritime française, Brittany Ferries possède une culture d'entreprise et une identité unique. Créée en 1972 sous l'impulsion de coopératives agricoles de Bretagne Nord, la Société **BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE** (ci-après « Brittany Ferries ») a su conjuguer les atouts du monde paysan et du monde maritime et concevoir au fil des ans, un univers de qualité original et unique, entre terre et mer. Au gré de ses conquêtes de ports et de territoires, elle dessert aujourd'hui quatre pays, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Espagne sur treize routes maritimes au départ de douze ports.

Compagnie maritime leader sur la Manche Ouest et Centrale, Brittany Ferries est dotée d'une flotte de douze navires, fréquemment renouvelée et modernisée dans une quête d'excellence en conformité avec les normes les plus strictes de sécurité. Fondamentalement attachée au respect de l'environnement, la Compagnie a fait le choix d'équiper trois de ses prochains navires de propulsion au gaz naturel liquéfié. Quatre nouveaux navires sont actuellement en commande ou en construction et rejoindront la flotte entre 2020 et 2023.

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, le Groupe Brittany Ferries a commandé un nouveau navire, *le Honfleur*, et affrètera avec option d'achat les trois autres navires, le *Galicia*, le *Salamanca* et le *Santoña* ; ces affrètements avec option d'achat ont été choisis pour préserver les capacités d'endettement du Groupe en vue du renouvellement du navire *Bretagne*.

Brittany Ferries accueille chaque année plus de 2,5 millions de passagers de nationalités différentes (85% de britanniques). Parce que chacun de ses voyageurs est unique, qu'il soit à pied, à vélo, à moto, en voiture, en camping-car, seul ou en famille, en groupe ou avec son animal de compagnie, elle a développé toute une gamme de services à bord pour le confort de tous. Ambassadeur de l'excellence française en Europe, elle conjugue bien-être et qualité avec dépaysement et liberté et s'érige définitivement en héritière des traditions d'excellence de la croisière française.

Pour améliorer l'expérience de ses voyageurs, Brittany Ferries s'est lancée il y a plus de quarante ans dans le tour-operating. Elle propose à ses passagers des centaines d'hébergements, résidences vacances ainsi que des circuits pour partir à la découverte de la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et la France.

Avec 14,3 millions de nuitées générées dont 8,7 millions en France, Brittany Ferries se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux voyagistes d'Europe.

"Révéler les fabuleuses destinations vacances qu'offrent les régions littorales de l'Ouest Européen" est la toute nouvelle promesse de Brittany Ferries signée d'une nouvelle identité visuelle qui arbore un nouveau logo dégradé de bleu, vert et orange. Elle traduit une ouverture au changement et s'inscrit dans le cadre d'un investissement de plusieurs millions d'euros destiné à accompagner Brittany Ferries dans sa transition future.

Bien au-delà du transporteur maritime, Brittany Ferries se veut être un promoteur de lieux d'exception, d'itinéraires, d'activités culturelles et de loisirs, un tour-opérateur incontournable pour chacune de ses destinations.

Pour mener à bien ses objectifs, la Compagnie a entamé il y a quatre ans un programme de transformation en axant son positionnement comme un vendeur de destinations vacances tout en préservant les valeurs de la Compagnie Brittany Ferries chères à ses passagers.

Dans le cadre de cette démarche d'adaptation aux demandes nouvelles de la clientèle, la Compagnie poursuit un programme d'entreprise dénommé SMART- Stratégie et Management pour l'Adaptation à la Révolution Technologique initié en 2016, programme visant à assurer la transformation numérique et digitale de la Compagnie.

Les cinq axes de stratégie du projet SMART



La mise en œuvre de la démarche SMART a conduit en 2019 à une réorganisation des services commerciaux qui ont été regroupés sous une même appellation et sont devenus la “Direction Expérience Client” globalisée sur les quatre pays où la Compagnie opère. Cette même démarche a été adoptée pour la Direction des systèmes informations du Groupe.

Avec une activité centrée sur le transport de passagers (80 % de l'activité de Brittany Ferries), dont 85 % sont britanniques, les Services de la Direction Expérience Client ont mission de vendre les destinations en lien avec les ports desservis par la Compagnie.

Pour la saison 2020, Brittany Ferries propose à sa clientèle une nouvelle grille tarifaire plus étoffée qui leur permet de choisir différentes options d'achat pour leur billet en fonction de leurs besoins, envies et budgets : Economie, Standard ou « Flexi ».

En parallèle de la transformation numérique de la Compagnie, la gouvernance de la Compagnie veille au renforcement de la compétitivité du Groupe et à la réduction de son exposition en cas de variation du taux de change Livres sterling/€uros.

En 2020, Brittany Ferries renforce son activité fret sur l'Espagne, avec le lancement d'une ligne Rosslare/Bilbao permettant d'assurer pour nos clients passagers et fret un service client direct entre l'Espagne et l'Irlande ; cette nouvelle ligne vient remplacer la ligne Cork /Santander ouverte en 2018. La Compagnie propose également à sa clientèle une nouvelle ligne entre Roscoff et Rosslare lui permettant ainsi d'offrir deux destinations irlandaises au départ de Roscoff.



Depuis avril 2019, notre Compagnie est titulaire du statut d'Opérateur Economique Agrée (AEO Authorised Economic Operator) ; cette certification douanière octroyée par la Direction Générale des douanes françaises aux opérateurs communautaires fiables permet à Brittany Ferries de détenir un label de qualité sur l'ensemble de ses processus douaniers et sécurité/sûreté.

L'ensemble de ses démarches permet à la Compagnie de se positionner comme un acteur incontournable sur les ports où ses navires escalent.

Nos récompenses



- En 2019, et pour la 7^{ème} année consécutive, Brittany Ferries est élue meilleure compagnie maritime ; notre Compagnie est ainsi l'entreprise la plus primée depuis la création des *Telegraph Travel Awards* en 1998 considérés comme les plus anciennes et prestigieuses récompenses de l'industrie du tourisme en Grande-Bretagne.



- Récompenses *British Travel Awards* 2019 : meilleur Tour Opérateur en Europe occidentale et Irlande pour notre Compagnie (catégorie entreprise taille moyenne), et 2^{ème} prix attribué à Brittany Ferries pour meilleur transporteur maritime et meilleur site de réservation.



- En 2019, Brittany Ferries élue, par l'Institut ICS (*Institute of Customer Service*), meilleure compagnie de transport pour la qualité de son service clients.



- Meilleur opérateur de ferry familial 2018 par *Family Traveller Awards*

Nos Chiffres-clés

- Compagnie maritime française (bretonne) fondée en 1972 par des agriculteurs bretons.
- 12 ports desservis : Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen/Ouistreham, Le Havre, Plymouth, Portsmouth, Poole, Cork, Rosslare, Bilbao, Santander.
- 13 routes maritimes entre la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Espagne.
- Leader sur le marché de la Manche Ouest.
- 7 ferry-croisière, 3 navires référencés en "classe éco" *, 1 navire grande vitesse, et 1 navire dédié au transport de fret.
- Un des principaux tour-opérateurs d'Europe de l'Ouest vers la Grande-Bretagne, l'Irlande, France, l'Espagne et le Portugal.
- 1er employeur de marins français.
- 2 828 collaborateurs (ETP) (dont 1 587 navigants ETP), en fonction de la saisonnalité.
- 2,5 millions de passagers sur l'exercice 2018/2019.
- Chiffre d'affaires consolidé 2019 : 469 millions d'euros

Les retombées de nos activités en termes d'emplois :

Brittany Ferries reçoit environ 198 stagiaires par an, dont plus de la moitié sont issus d'écoles spécialisées dans le secteur maritime (Ecole Nationale Supérieure de la Marine Marchande, lycées professionnels maritimes).

*Non inclus le navire Baie de Seine qui sort de la flotte Brittany Ferries en avril 2020

Un partenariat intitulé « School in ship » a également été mis en place avec l'Ecole Nationale Supérieure de la Marine Marchande de Saint-Malo permettant de scolariser des élèves de l'ENSM en classe entière pendant des rotations de navire sur la ligne Saint-Malo/Portsmouth au cours desquelles les élèves, répartis en différents groupes, peuvent notamment suivre des travaux machines encadrés par un professionnel ; 44 élèves ont été embarqués dans le cadre de ce partenariat sur l'année 2019.

Par ailleurs, en 2019, 35 personnes, pour la plupart des officiers, ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.

Nos lignes maritimes

5h30 Le Havre / Portsmouth

5h45 Caen-Ouistreham / Portsmouth

4h15 Cherbourg / Poole

3h00 Cherbourg / Portsmouth

8h45 Saint Malo / Portsmouth

6h00 Roscoff / Plymouth

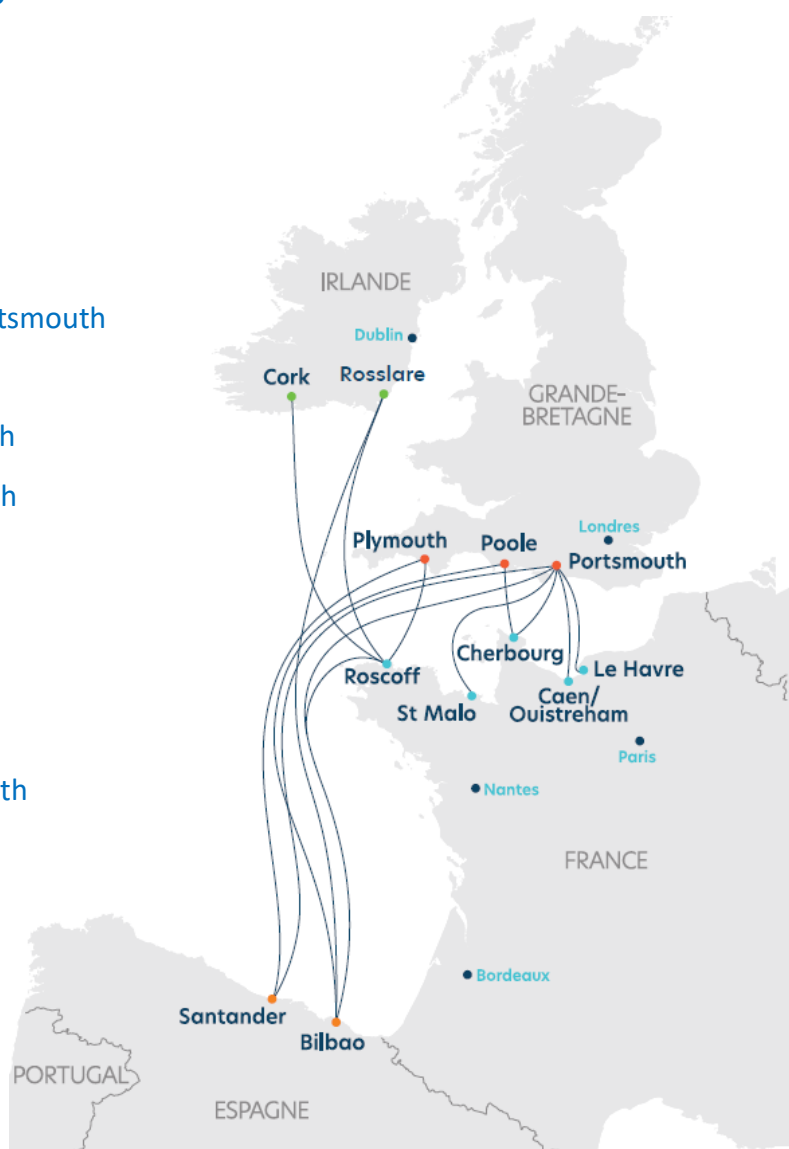
14h00 Roscoff / Cork

17h00 Roscoff / Rosslare

19h00 Santander / Plymouth

24h00 Santander / Portsmouth

24h00 Portsmouth / Bilbao



Nos navires

Dotée de 12 navires en exploitation, la flotte Brittany Ferries bat pavillon français et jette de véritables ponts entre cinq pays de l'Ouest européen : la Grande-Bretagne, la France, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal.

Régulièrement renouvelée et rénovée, elle offre à nos passagers tout le confort de véritables navires de croisière.

Des retombées économiques au développement des liaisons maritimes sur l'Arc Atlantique, notre flotte constitue un réel outil de croissance au service de l'aménagement des territoires.

Navires Groupe Brittany Ferries

Armorique



Roscoff - Plymouth

1 500 passagers, 473 voitures ou 55 camions, 247 cabines, 786 couchettes, 337 sièges inclinables, espace restauration, bar, salon de thé, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, salon de lecture, Wi-Fi. Construit en 2009. L 168 m - l 26,80 m - 29 468 UMS - Vitesse 24 nœuds.

Barfleur



Cherbourg - Poole

1 212 passagers, 547 voitures ou 75 camions, 59 cabines, 233 couchettes, 315 sièges inclinables, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 1992. L 158 m - l 24 m - 20 133 UMS - Vitesse 19,5 nœuds.

Bretagne



St Malo - Portsmouth

1 940 passagers, 554 voitures ou 40 camions, 362 cabines, 1 168 couchettes, 319 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1989. L 151 m - l 26 m - 24 534 UMS - Vitesse 21 nœuds.

Cap Finistère



Portsmouth - Santander / Portsmouth - Bilbao

(via Roscoff une fois par semaine)
1 595 passagers, 500 voitures ou 110 camions, 267 cabines, 870 couchettes, restaurant, "Petit Marché", salad bar/café extérieur, bars, boutique, 2 cinémas, espace jeux vidéo, piscine extérieure, Wi-Fi. Construit en 2001. L 204 m - l 25 m - 32 728 UMS - Vitesse 28 nœuds.

Cotentin



Frété à un armateur tiers

120 unités fret, 120 cabines, espace restauration, bar, boutique, espace jeux vidéo, Wi-Fi. Construit en 2007. L 185 m - l 26,8 m - 25 000 UMS - Vitesse 24,5 nœuds.

Mont St Michel



Caen/Ouistreham - Portsmouth

2 120 passagers, 830 voitures ou 125 camions, 224 cabines, 812 couchettes, 410 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 2002. L 173 m - l 28,5 m - 35 891 UMS - Vitesse 21 nœuds.

Normandie



Caen/Ouistreham - Portsmouth

2 123 passagers, 648 voitures ou 85 camions, 217 cabines, 774 couchettes, 322 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutiques, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, Wi-Fi. Construit en 1992. L 161 m - l 26 m - 27 541 UMS - Vitesse 20,5 nœuds.

Normandie Express



Cherbourg - Portsmouth

843 passagers, 280 voitures, 800 sièges, bar, boutique, salon de thé. Construit en 2000. L 98 m - l 26 m - 6 581 UMS - Vitesse 42 nœuds.

Pont-Aven



Roscoff - Cork / Roscoff - Plymouth - Santander / Portsmouth - Santander

2 416 passagers, 650 voitures ou 77 camions, 650 cabines, 2 012 couchettes, 47 sièges inclinables, restaurant à la carte, restaurant self service, salon de thé, bars, boutique, 2 cinémas, espace jeux vidéo, salle de jeux enfants, piscine intérieure. Construit en 2004. L 185 m - l 31 m - 40 859 UMS - Vitesse 27 nœuds.

Navires Affrétés *

Connemara



Le Havre - Portsmouth

500 passagers, 195 voitures, 116 cabines, 462 couchettes, salon de 36 sièges inclinables, restaurant self service, bar, boutique, Wi-Fi. Construit en 2007. L 186 m - l 25,6 m - 27 414 UMS - Vitesse 24 nœuds.

Étretat



Le Havre - Portsmouth

762 passagers, 200 voitures, 102 cabines, 405 couchettes, 121 sièges inclinables, restaurant self service, bar, espace vidéo, boutique, Wi-Fi. Construit en 2008. L 186 m - l 25,6 m - 26 904 UMS - Vitesse 24 nœuds.

Kerry



Bilbao - Rosslare / Roscoff - Rosslare

400 passagers, 145 voitures, 78 cabines, 216 couchettes, salon de 46 sièges inclinables, restaurant self service, bar, boutique, Wi-Fi. Construit en 2001. L 186 m - l 25,60 m - 24 418 UMS - Vitesse 23 nœuds.

Pélican



Poole - Bilbao

116 unités fret, espace restauration, Wi-Fi. Construit en 1998. L 155,5 m - l 22,7 m - 12 076 UMS - Vitesse 15 - 19 nœuds.

*Non inclus le navire Baie de Seine qui sort de la flotte Brittany Ferries en avril 2020

V. Présentation du groupe BRITTANY FERRIES

A. Son organisation et sa structure

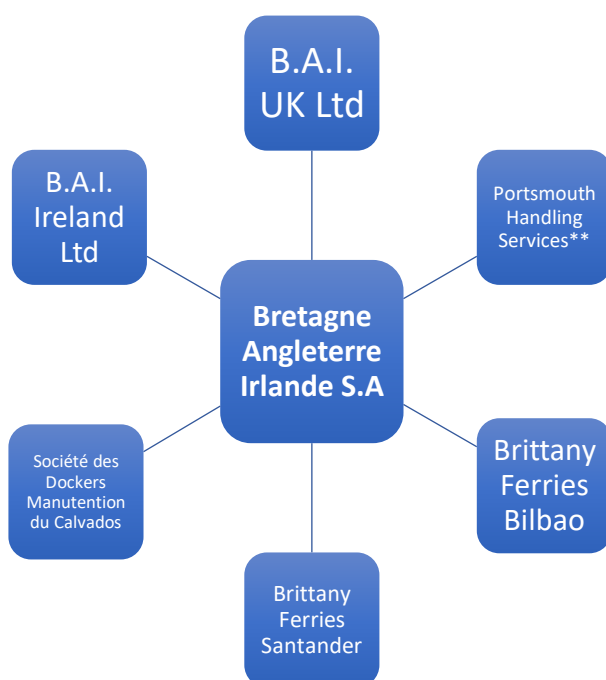
La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance dont le capital social s'élève à 22 831 056 Euros.

Le siège social de la Société se situe sur le territoire de la Commune de ROSCOFF (29680) - Gare Maritime - Port du Blosson.

L'activité de la Société est répartie sur plusieurs établissements en France (ROSCOFF, SAINT MALO, CAEN-OUISTREHAM, CHERBOURG, LE HAVRE).

Les filiales de la Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE disposent d'implantations situées sur les ports britanniques (BAI UK), espagnols (BRITTANY FERRIES BILBAO et BRITTANY FERRIES SANTANDER) et irlandais (BAI IRELAND).

Sociétés d'exploitation du Groupe Brittany Ferries *



*A l'exclusion des sociétés n'employant pas de personnel

**PHS filiale de BAI UK

B. Sa Gouvernance

La Société BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE possède une gouvernance bicéphale, composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire.

Le Conseil de Surveillance est composé de onze membres dont un membre représentant les salariés. Son Président est Monsieur Jean-Marc ROUE et son Vice-Président est Monsieur Pierre BIHAN POUDEC.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il se prononce également sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par le Directoire.

Le Directoire de la Société est composé de trois membres :

- Monsieur Christophe MATHIEU, Président du Directoire et Directeur du Pôle Stratégie et Commercial, Administration, Finances ;
- Madame Corinne VINTNER, Membre du Directoire, Directeur du Pôle Juridique, Ressources Humaines, Filiales ;
- Monsieur Frédéric POUGET, Membre du Directoire, Directeur du Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires.

C. Cellule Compliance

Une Cellule Compliance rattachée au Président du Directoire, a été créée au sein de la Compagnie en 2018 afin de garantir la conformité de la compagnie avec les lois et réglementations en vigueur (Loi informatique et Liberté, PCI-DSS, RGPD, Directive NIS, Code ISM...) et de maintenir la cohérence et l'interopérabilité des différents composants des Systèmes d'Informations.

D. Comité de la Sécurité des Systèmes d'Information (C3SI)

Un comité de la Sécurité des Systèmes d'Information (C3SI) est en fonctionnement dans l'entreprise ; ce comité est présidé par le Président du Directoire et piloté par la Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI). Il est chargé, dans le respect des réglementations nationales et européennes en vigueur, et des axes stratégiques de la Compagnie, de donner et valider les orientations et les priorités à mettre en œuvre en matière de Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de la Compagnie notamment en lien avec la Cellule Compliance.

E. Comité de pilotage Développement durable

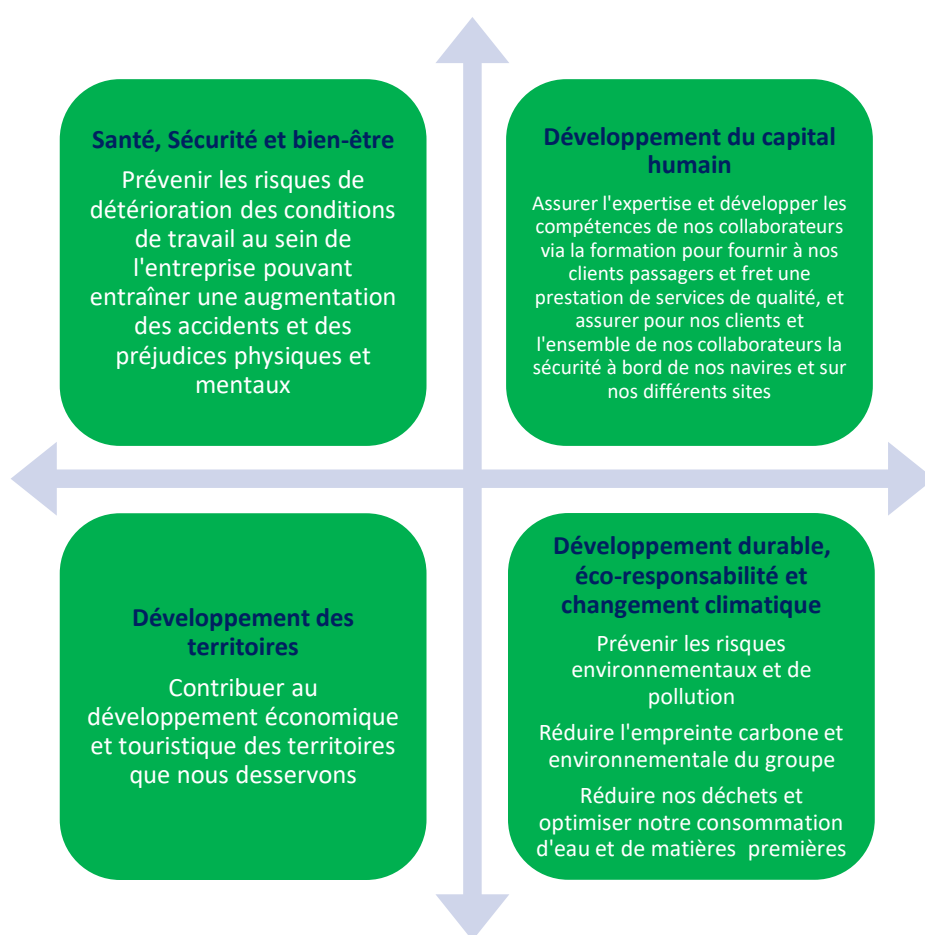
Mis en place depuis plusieurs années, ce comité piloté par le Responsable R&D Energétique et environnement a pour mission de réfléchir aux orientations de la politique de développement durable du Groupe en prenant en compte l'évolution réglementaire, et valider les projets prioritaires au regard de nos enjeux.

VI. Identification des enjeux extra-financiers

Méthodologie

Pour la publication de cette déclaration, les enjeux et risques extra-financiers les plus significatifs au regard de notre activité ont été définis par le Directoire de la Compagnie en prenant en considération notre modèle d'affaires et nos principales parties prenantes.

Ces risques ont été évalués selon la gravité en termes d'impact sur le Groupe (conformité réglementaire, réputation, coûts opérationnels..) et la probabilité de la survenance du risque.



VII. Engagements sociaux

A. La synergie des compétences, le choix de l'excellence

Brittany Ferries, ce sont 3 230 hommes et femmes en haute saison, dont 2 256 navigants, qui par la maîtrise de nombreuses spécialités, créent et assurent des prestations aux standards de qualité et de sécurité élevés établis par la Compagnie.

Effectif moyen ETP (référence Equivalent Temps Plein) 2019 : 2 828 collaborateurs

Effectif	Groupe ETP 2019	Haute saison	Basse saison
Sédentaires France		556	491
Sédentaires UK et Irlande		391	341
Sédentaires Espagne		27	27
Total sédentaires		974	859
Total navigants		2 256	1 587
Total emplois		3 230	2 446

Opérant sur des marchés internationaux, œuvrant entre Terre et Mer avec des outils industriels et commerciaux sophistiqués dans le respect absolu des normes de sécurité et des législations, évoluant en harmonie avec les nouveaux modes de consommation et outils de communication, la Compagnie doit faire face à des exigences complexes et s'appuie sur le savoir-faire d'experts dans de nombreux métiers.

Le savoir-faire de Brittany Ferries se décline en quatre grandes familles de métiers :

- Hôtellerie & restauration
- Personnel de conduite
- Services commerciaux et personnel d'escale
- Personnel des fonctions supports

B. Donner la priorité à la formation

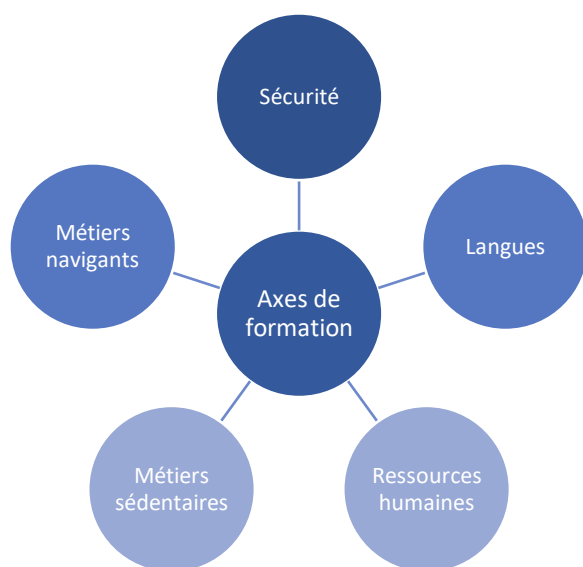
Offrir à nos passagers un service et des prestations haut de gamme passe par le développement et la maîtrise des compétences des équipes de la Compagnie. Brittany Ferries favorise donc la formation, pour chaque corps de métier, au sein de l'entreprise.

Dans le cadre de sa démarche SMART, la Compagnie a repensé ses outils numériques intranet et a équipé tous ses sites et navires d'un système de visioconférence afin de faciliter les échanges entre les membres du personnel et de limiter les déplacements.

Pour tous les projets significatifs menés au sein de la Compagnie, la méthodologie de travail en mode projet est retenue afin de définir le « *business case* », de favoriser les échanges d'idées, l'implication des équipes dans sa réalisation et de respecter les budgets et les plannings de livraison.

La Compagnie a également travaillé à la définition de ses modes managériaux pour améliorer le bien-être des salariés au travail et améliorer la performance. Des formations relatives au management et aux relations interpersonnelles ont ainsi été mises en place.

Les différents axes de formation au sein de notre Compagnie



La formation est l'un des moyens de nature à lutter contre les accidents du travail et de se prémunir contre l'absentéisme. Ces thèmes sont plus particulièrement travaillés dans l'axe de formation « sécurité ».

Formations dispensées sur l'année civile 2019 (périmètre France)

Domaines de formation	Plan Armement	Plan hôtelier	Plan sédentaire	Plan transversal
Informatique			160	5
Langues				56
Métiers navigants	147	609	33	133
Métiers sédentaires		4	205	
Ressources humaines	32	75	84	205
Sécurité	1 709	547	201	273
total stagiaires	1 888	1 235	683	672

En 2019, 4 478 stagiaires, dont 1 220 en E-learning, ont bénéficié de journées de formation, soit 46 882 heures de formation représentant un budget total de 2 875 K€ au 11 mars 2020. Ce montant n'est pas définitif mais représente 99,8 % des dépenses, quelques factures de formation et frais annexes 2019 restant à recevoir. En 2018, le budget formation représentait un total de 2 493 K€, soit 42 114 heures pour un total 3 560 stagiaires.

C. Brittany Ferries s'engage pour une meilleure qualité de vie au travail

La prévention des risques au travail

La politique de prévention des risques au sein de la Compagnie, établie par le Directoire, est mise en œuvre par un Comité de prévention. Animé par le Responsable prévention des risques au travail, ce comité réunit les Directeurs opérationnels et a pour missions principales de :

- Réaliser un état des lieux des besoins, des marges de progression et suivre les indicateurs de prévention
- Elaborer un plan annuel d'actions en prévention :
 - en identifiant les thématiques de sécurité
 - en fixant des objectifs quantifiables
 - en assurant les moyens de sa mise en œuvre
- Evaluer le plan d'actions et communiquer sur la politique de prévention décidée et les résultats en impliquant largement les managers.
- Développer la culture de sécurité au travail

La prévention des risques est intégrée dans notre système de gestion de la sécurité basé sur le code ISM (International Safety Management).

En 2019, le Directoire a réaffirmé sa volonté de placer la Santé et la Sécurité de ses collaborateurs au cœur de la Prévention ; le développement de la prévention des risques au travail s'est poursuivi avec l'identification de quatre types de risques définis comme axes prioritaires :



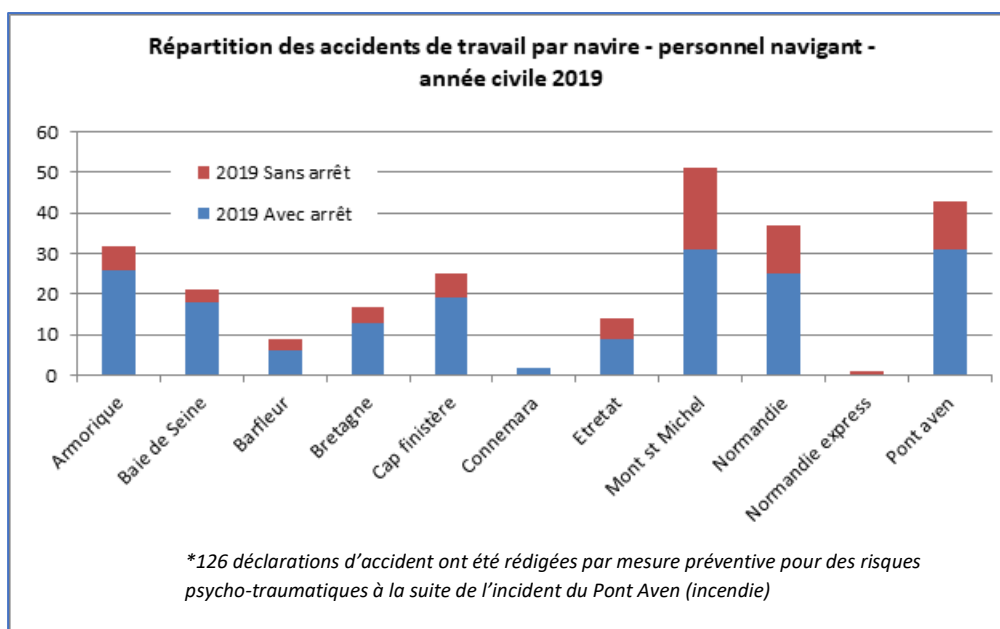
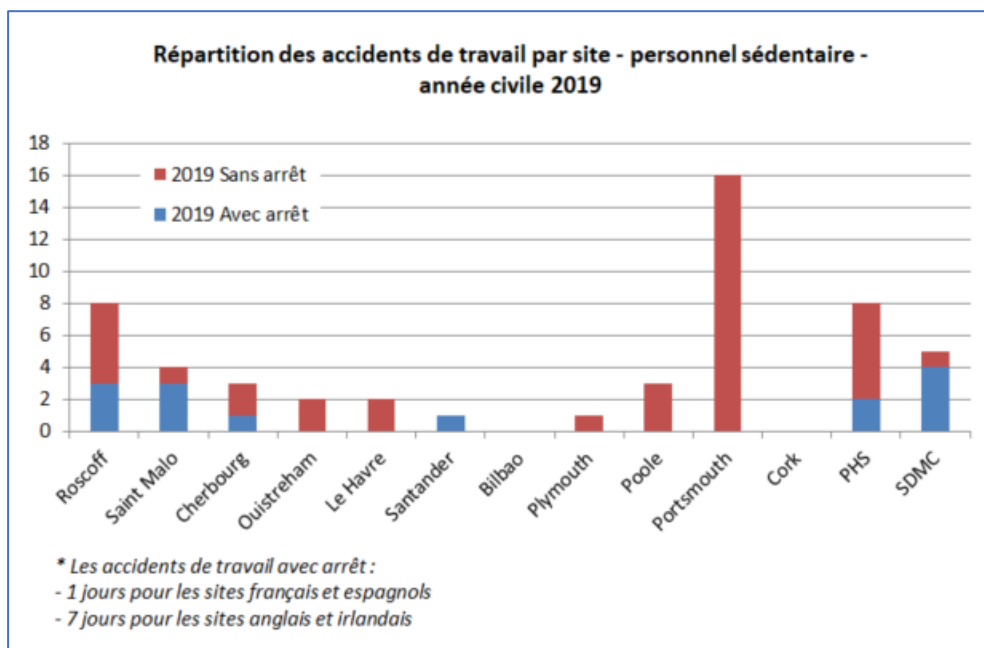
Cette démarche préventive vient s'appuyer sur :

- Une démarche structurée autour des référentiels métiers et légaux,
- Un organe dédié, le Comité de Prévention, muni des moyens nécessaires à sa mission et une organisation,
- Des objectifs précis et chiffrés,
- Des campagnes d'information et de prévention,
- La participation de tous à tous les niveaux de la hiérarchie et dans tous les métiers, avec l'accent mis sur le rôle déterminant des managers dans la création d'une culture vivante de la Prévention.

Un plan d'actions, sous le sigle **Mieux Vaut Prévenir!**, sera suivi dans l'année 2020 sur tous les sites France et les navires afin de faire vivre au quotidien les actions de préventions des risques. Ce programme a pour vocation de renforcer et compléter les actions de Prévention déjà menées en faveur de la santé et de la sécurité au travail.



Répartition des accidents de travail au sein de la Compagnie



Les règles d'or de la Compagnie

Dans le cadre d'une démarche de sensibilisation aux risques, un groupe pluridisciplinaire a créé quinze règles d'or Compagnie portant sur les risques principaux de nos activités.

Depuis la mise en œuvre de cette démarche, dix règles d'or ont à ce jour été diffusées sur notre site intranet, accessible à l'ensemble du personnel :

Règle d'or n°1 : mon engagement	Je m'engage à respecter toutes les règles santé et sécurité de notre compagnie
Règle d'or n°2 : mon action	Je m'implique au quotidien dans la prévention, la protection et l'amélioration de ma santé et de ma sécurité ainsi que celle de mes collègues
Règle d'or n°3 : pas de harcèlement	Chaque personne a droit au respect et à la dignité au travail
Règle d'or n°4 : substances psychoactives & addictions	Au travail, je préserve ma santé et notre compagnie. Je respecte la règlement en vigueur en prévenant toute consommation occasionnelle ou addictive
Règle d'or n°5 : protection des systèmes d'information	Je m'implique dans la protection des données et le bon usage des systèmes d'informations de la compagnie
Règle d'or n°6 : sûreté	La sûreté est l'affaire de tous
Règle d'or n°7 : situations d'urgence	Face à une situation d'urgence : j'analyse et j'agis immédiatement
Règle d'or n°8 : co-activité	Chaque intervention doit se dérouler en tenant compte des individus, de leurs activités et de l'environnement de travail
Règle d'or n°9 : circulation	Pour ma sécurité et celle des autres, je respecte les règles de circulation dans l'entreprise, lors de mes déplacements
Règle d'or n°10 : système de gestion de la sécurité	Une culture positive de la sécurité est essentielle pour obtenir un système de gestion de la sécurité efficace

Mise en place du programme « Vitality »

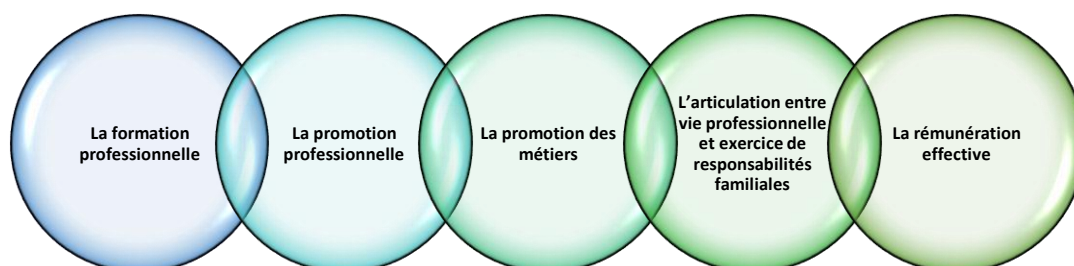
Depuis novembre 2019, Brittany Ferries propose à ses salariés via son partenaire assurance santé et prévoyance, un programme nommé « Vitality » qui leur permet de bénéficier d'une gamme de services d'offres de prévention afin d'améliorer leur bien-être au quotidien.

D. Les mesures prises en faveur de l'égalité de traitement

En application des dispositions légales, Brittany Ferries a conclu le 15 Octobre 2016 un accord Egalité Professionnelle avec les organisations syndicales pour une durée de trois ans. Le nouvel accord Egalité Professionnelle est actuellement en cours de négociation.

Cet accord vient s'appuyer sur le rapport d'égalité professionnelle remis annuellement aux partenaires sociaux et sur les échanges au sein de la Commission égalité professionnelle qui se réunit tous les ans.

Principaux axes de travail de l'accord

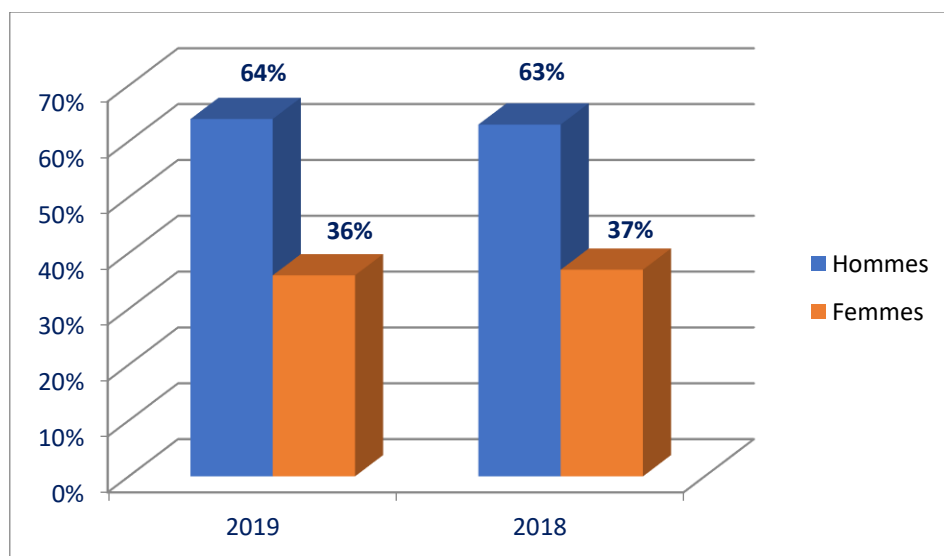


Depuis la loi « Avenir professionnel », du 5 septembre 2018 une mesure visant à corriger les inégalités salariales entre femmes et hommes est entrée en vigueur.

Elle vient s'ajouter aux dispositions légales et réglementaires en matière d'égalité professionnelle, en obligeant les entreprises d'au moins 50 salariés à calculer des indicateurs relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes, à publier ces résultats et à remédier aux inégalités en cas de résultats insuffisants, sous peine de pénalité financière. Les modalités de calcul, le barème des indicateurs et le nombre minimal de points devant être atteint sont fixés par le décret du 8 janvier 2019.

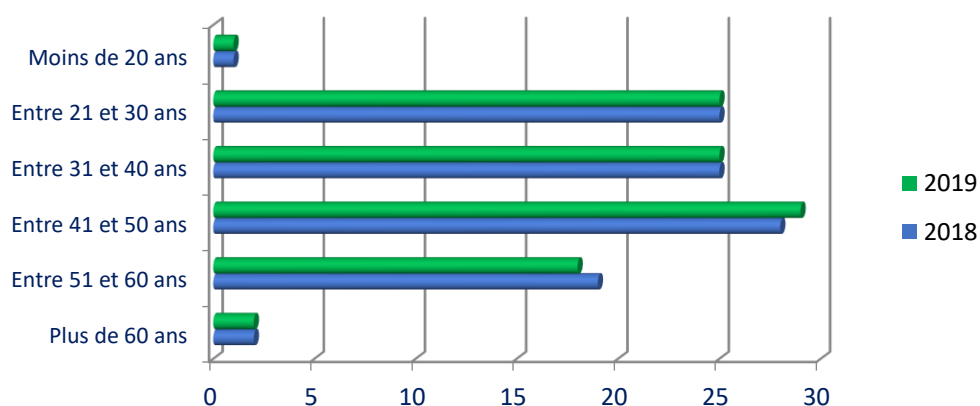
Brittany Ferries a obtenu pour l'année civile 2019 un score de 97/100 pour l'Index d'Egalité Professionnelle. Cet index a été publié le 1^{er} mars 2020 sur notre site Intranet et Corporate.

La répartition femme/homme diffère en fonction du secteur d'activité concerné au sein de la Compagnie. Globalement la répartition homme/femme sur l'ensemble des activités du Groupe est la suivante :



La différence constatée est essentiellement liée au manque de candidats de sexe féminin dans les filières professionnelles et écoles de Marine Marchande pour les métiers liés à la navigation.

Pyramide des âges - Répartition par tranche d'âge (effectif consolidé au 31/10/2019)



VIII. Engagements environnementaux

A. Politique générale de la Compagnie en matière environnementale

Organisation de la société

Les actions en matière environnementales sont suivies directement par la direction et les membres du Directoire participant au Comité Développement Durable et au Projet Eco-Responsabilité.

La protection de l'environnement est directement intégrée dans plusieurs directions de la Compagnie :

- Direction Recherche et Développement Energétique et Environnement
 - Sous l'autorité du Directeur du Pôle Armement, Opérations Maritimes et Portuaires et en étroite relation avec les autres services et directions de l'entreprise, le Responsable R&D Energétique et Environnement assure l'optimisation de la dépense énergétique des navires et leur conformité aux normes anti-pollution existantes et à venir. Il anime le Comité Développement durable, et est garant de la politique énergétique de l'entreprise.
 - Le Chargé Efficacité Energétique Navire assure le suivi des actions d'efficacité énergétique menées à bord des différents navires de la flotte, et participe à la mise en place d'indicateurs pertinents pour mesurer leur efficacité.
- Direction Technique
 - Sous l'autorité du Directeur Technique, et en collaboration directe avec la Direction R&D Energétique et Environnement, le Responsable Technique GNL et Carburants Alternatifs est en charge de l'étude de ces nouveaux carburants et de leur cohérence technique.
- Direction Transformation
 - La Chef de projet Eco-Responsabilité a pour objectif le partage de bonnes pratiques déjà approuvées par la Compagnie et le déploiement de nouveaux projets.
 - La Chargée de projet Eco-Responsabilité accompagne la chef de projet sur ses missions.
- La Direction Exploitation des Métiers Hôteliers, par la nature de sa mission visant à définir les moyens et mettre en œuvre les prestations hôtelières à bord de nos navires, joue un rôle moteur dans la définition et l'application de notre politique écoresponsable.

Actions de formation & information des salariés

Le personnel navigant est formé en continu à la protection de l'environnement, au travers d'exercices réguliers à bord (mises en situation du type « comment réagir face à une pollution ? », avec amélioration continue des procédures existantes). Chaque nouvel embarqué reçoit une formation concernant l'utilisation des équipements et les consignes du bord pour la collecte et le traitement des déchets.

Brittany Ferries procède à la diffusion d'informations et à des actions de sensibilisation auprès de ses salariés sur les questions environnementales. La Compagnie accompagne également les salariés dans des démarches écoresponsables.

- Via le site intranet et le système d'affichage interne, des articles sont régulièrement publiés qui mettent en avant les projets et bonnes pratiques autour de l'environnement (articles pédagogiques sur le GNL, présentation de la Charte Sails, incitation à l'utilisation de la messagerie instantanée....)
- Via des actions de sensibilisation comme des opérations de tri : mises à disposition de bennes pour que les salariés déposent papier / carton / matériel électrique / encombrants.

Prévention des risques environnementaux et des pollutions

Tous les navires ont leur propre plan de prévention (Plan d'urgence de bord contre la pollution des mers - SMPEP) présent à bord. Il a pour vocation de fournir des directives au capitaine et aux officiers se trouvant à bord du navire quant aux mesures à prendre lorsqu'un événement de pollution s'est produit ou risque de se produire.

Chaque navire est équipé de kits anti-pollution, matériel à l'utilisation duquel le personnel a été familiarisé lors d'exercices.

B. Pollution

Brittany Ferries, signataire de la Charte Bleue

En tant qu'adhérent d'Armateurs de France, Brittany Ferries est signataire de la Charte Bleue, dans laquelle les armateurs s'engagent à poursuivre, au-delà de leurs obligations réglementaires, leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la gestion durable du milieu marin.

Adhésion à la Charte SAILS*

La Charte Sails (Sustainable Actions for Innovative and Low Impact Shipping) de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral a été ratifiée en juillet 2019 au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire par onze compagnies maritimes dont Brittany Ferries. Notre Compagnie bretonne s'engage dans des actions en faveur de l'environnement en collaboration avec des ONG, tout en continuant à travailler sur l'utilisation de nouveaux carburants ou de nouveaux modes de propulsion.

Mesures de prévention de rejets dans l'air

L'ensemble des navires de la flotte de Brittany Ferries répondent aux réglementations environnementales en vigueur, en matière de rejets dans l'air. Avec trois navires en construction ou en commande fonctionnant au Gaz Naturel Liquéfié, la compagnie a affiché clairement ses ambitions environnementales. L'utilisation de ce carburant permet en effet d'aller beaucoup plus loin que les réglementations actuelles, en particulier pour les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines.

Par ailleurs, dans le cadre d'un appel à projets de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), Brittany Ferries participe à un projet scientifique et technique de caractérisation des émissions de particules fines des navires.

De manière générale pour le monde maritime, le 1^{er} janvier 2020 marque l'abaissement à 0.5% m/m (masse par masse) de la teneur en soufre du carburant utilisé à bord des navires. Cette mesure n'impacte que faiblement les navires de la compagnie, la plupart opérant depuis 2015 en zone SECA, où la limite est de 0,1%.

Mesures de prévention de rejets dans l'eau

Ces informations sont disponibles au paragraphe relatif à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Depuis 2017, les navires de Brittany Ferries rejettent dans les ports non plus des eaux d'un autre port, mais des eaux de pleine mer, les eaux de ballast ayant été renouvelées en traversée.

2020 sera marquée par les premières installations de systèmes de traitement des eaux de ballast sur des navires de la flotte.

Mesures de prévention de rejets dans le sol

La prévention des rejets dans le sol revêt un caractère non significatif eu égard à notre activité.

Prise en compte des nuisances sonores

Les règlements maritimes prennent en compte les nuisances sonores, au travers du Code de l'Organisation Maritime Internationale sur les niveaux sonores à bord des navires. Les niveaux sonores dans les espaces publics font l'objet de campagne de mesure, au cas par cas. Nos personnels exposés à des environnements bruyants sont équipés de bouchons d'oreille individualisés.

Concernant l'impact des navires sur l'environnement, Brittany Ferries a rejoint récemment le Groupe Consultatif du projet européen PIAQUO, visant à réduire le bruit sous-marin.

c. Economie circulaire

Un exemple concret qui illustre notre démarche pour la prévention des déchets (i) et l'utilisation durable des ressources (ii), nous avons remplacé nos gammes de produits ménagers et lessiviels par des produits fabriqués à base d'eau. De plus, les savons (gels douche et shampoings) en cabine sont désormais éco-labellisés et proposés dans des distributeurs.

i) Prévention et gestion des déchets

Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets

Chaque navire dispose d'un Plan de Gestion des Ordures décrivant les installations de collecte, de ramassage, de stockage, de traitement et d'évacuation des déchets. Il contient également la liste des matériels et des dispositifs existant à bord du navire pour la manutention et le traitement des ordures. Chaque opération d'évacuation à terre est consignée par type de déchets dans un registre tenu par le Second Capitaine.

Une démarche de tri sélectif est également active pour les principaux sites terrestres de la compagnie.

Pour aller encore plus loin, une étude co-financée par l'ADEME a démarré en septembre 2019 afin d'identifier les actions permettant d'optimiser la gestion des déchets produits à bord et à terre, et de les réduire à la source.

Ci-dessous, les principales actions lancées pour réduire à la source les déchets et améliorer la gestion des déchets :

- Suppression de consommables à usage unique ou remplacement de ces consommables par des produits lavables et réutilisables (couverts, assiettes, gobelets par exemple).
Résultat : suppression de l'utilisation chaque année de 5,7 millions d'articles en plastiques dont 2 millions de gobelets. Cette évolution est mesurée grâce à la baisse de 12% d'achats de produits jetables entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019.
Voir également le paragraphe dédié ci-dessous « ***Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire*** »

Pour ce qui est de la gestion des déchets, l'amélioration du tri du verre à bord a été la priorité. Ainsi, des mesures de tri, de stockage et d'évacuation du verre ont été déployées tout en évitant de procéder à des modifications structurelles des navires non équipés de « goulottes à verre ».

Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le personnel travaillant en restauration à bord de nos navires est exclusivement issu des écoles hôtelières et est à ce titre formé tout au long de sa formation métier à la gestion optimale des stocks des denrées périssables. Il est en outre sensibilisé de façon permanente à bord (application de la règle de gestion FIFO, suivi des DLC..).

Des indicateurs sont mis en place pour suivre les résultats et piloter les actions sur l'exercice fiscal 2018/2019.

Les pertes de produits finis et transformés issus des secteurs restauration et bars font l'objet d'un suivi par la Direction Exploitation des Métiers Hôtelières. Sur l'exercice 2018/2019, le pourcentage des pertes relatives aux produits finis et transformés est évalué à 1,77 % des consommations.

ii) Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

L'eau douce est soit produite localement à bord, soit avitaillée au port.

La production et l'approvisionnement en eau douce font l'objet d'un suivi hebdomadaire par l'équipage. Ces données sont disponibles dans la base de données Maximo pour un suivi annuel.

	2017/2018	2018/2019
Production (t)	52 326	33 988
Embarquement (t)	98 475	103 834
Conso Totale (t)	150 801	137 822

Consommation de matières premières et consommation d'énergie, et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les matières premières sont essentiellement les carburants utilisés pour la propulsion des navires et la génération d'électricité à bord. De nouvelles technologies d'informations sont utilisées pour :

- Le suivi des consommations, traversée par traversée, dans un logiciel de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur
- L'optimisation du routage en fonction des courants marins, pour une consommation minimale, via une application dédiée

D'autres actions sont également en cours ou à l'étude : assistance vélique à la propulsion, intégration de la pile à combustible, utilisation d'un bio-carburant sur groupe électrogène, installation de petites hélices sur les moyeux d'hélice du Pont-Aven, installation de variateurs de vitesse sur des moteurs électriques... En particulier, le déploiement sur les navires de la flotte de peintures anti-fouling à base de silicone a donné ces dernières années des résultats concluants, avec une économie en carburant, et donc une diminution de l'émission de Gaz à Effet de Serre.

D. Changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre sont suivies par le biais de plusieurs réglementations.

Pour les activités maritimes :

- La compagnie a fait en 2019 sa première déclaration dans le cadre du MRV (*Monitoring, Reporting & Verification*), règlement européen concernant la surveillance, la déclaration et la vérification des émissions de dioxyde de carbone du secteur du transport maritime. Cette déclaration a été contrôlée par un vérificateur certifié, puis publiée par la Commission Européenne.

Le processus de déclaration, vérification et publication s'effectue sur les six mois suivant la période de déclaration. Les données concernant l'année civile 2019 n'ont donc pas encore été déclarées. Les chiffres suivants concernent par conséquent l'année civile 2018 (*il a été jugé plus pertinent de retranscrire dans ce rapport des données certifiées*).

Navire	ARM	BDS	BAR	BRE	CAP	ETR	MSM	NOR	NX	PAV
Emissions CO2 (t)	36 650	46 218	22 718	30 984	141 851	27 853	56 460	50 260	11 014	100 548

Il est très probable qu'à compter de 2023, un ou plusieurs mécanismes de taxation soient mis en place par la Commission Européenne sur ces émissions.

- Le SEEMP (Ship Energy Efficiency Management Plan), mesure de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) propose et recense des moyens d'amélioration de l'efficacité énergétique des navires. Cette mesure vise également à ce que les navires surveillent et déclarent leurs émissions de CO2 (Data Collection System). 2020 marquera la première déclaration pour l'ensemble des navires de la flotte mondiale dans le cadre de ce système.

De manière générale, pour la partie maritime, la diminution de l'émission de gaz à effet de serre passe chez Brittany Ferries par la réduction des consommations de carburant.

Pour les activités terrestres (tous sites France) :

- le BEGES (Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre), réglementation nationale, concernant les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise sur le sol français, est réalisé tous les quatre ans. Le dernier a porté sur l'exercice 2018/2019. (voir tableau récapitulatif ci-dessous ; la dernière colonne indique la différence d'émissions par rapport à l'exercice 2014/2015). Le prochain BEGES portera sur l'exercice 2022/2023.

TABLEAU 1-EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE 2018/2019

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CH ₄ (tCO ₂ e)	N ₂ O (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)	CO ₂ b (tCO ₂ e)	Variation /2015 (tCO ₂ e)
Emissions directes	sources fixes de combustion	39	0	0	39	0	10
	sources mobiles à moteur thermique	416	22	2	440	13	-304
	procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0
	fugitives	0	0	0	0	0	0
	issues de la biomasse (sols et forêts)						
	Sous total	455	22	2	479	13	-295
Emissions indirectes associées à l'énergie	consommation d'électricité	56	0	0	56	0	-43
	consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	
	Sous total	56	0	0	56	0	-43

Pour l'exercice 2018/2019, le total des émissions de CO2 pour nos activités terrestres représente 535 tCO2e (le CO2b d'origine biogénique fait l'objet d'un décompte séparé et n'est pas inclus dans le total des émissions).

Pour toutes activités :

- L'Audit énergétique Réglementaire, issu d'une directive européenne, aide à identifier les sources d'économies d'énergie. Il est également à réaliser tous les 4 ans, et a été réalisé en décembre 2019, comme le BEGES.

E. Protection de la biodiversité

La compagnie a établi des partenariats d'étude et de protection de la biodiversité avec plusieurs universités ou associations :

- **ORCA :**
Depuis de nombreuses années, notre Compagnie soutient l'association de protection des mammifères marins ORCA. Celle-ci est hébergée dans nos locaux en Angleterre. Des scientifiques effectuent régulièrement des campagnes d'observation, et accompagnent de manière ludique les passagers dans l'observation des baleines, des dauphins et des délicats écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Les données d'observation sont mises à disposition des autorités et laboratoires de recherche britanniques, français et espagnols.
- **Université de Brest :**
Brittany Ferries participe également à des travaux menés à l'université de Brest sur la protection des mammifères marins.
- **Université d'Exeter :**
Un dispositif de détection des chauves-souris est installé sur le mât du Pont-Aven afin de suivre leur migration (étude réalisée en partenariat avec l'Université d'Exeter).
- **Station biologique de Roscoff :**
Brittany Ferries maintient également un partenariat avec la station biologique de Roscoff. Dans le cadre de ce partenariat, les navires Armorique et le Pont Aven hébergent une "ferry box" qui effectue des analyses de l'eau de mer en temps réel, aidant notamment à améliorer la compréhension des échanges de CO2 dans les écosystèmes côtiers.
- **SAHFOS :**
Certains navires sont équipés d'un système de « Continuous Plankton Recorder CPR » fourni par SAHFOS basé à Plymouth afin d'étudier le plancton.

IX. Engagements sociétaux

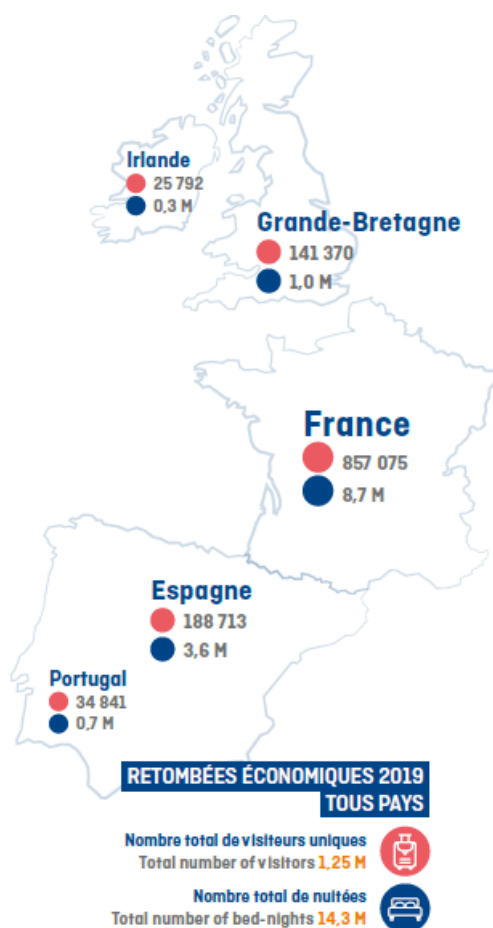
Depuis les origines de la Compagnie, motivées par le désenclavement économique des régions du Grand Ouest, jusqu'au maillage de l'Arc Atlantique par un réseau d'autoroute de la mer unique et performant, Brittany Ferries contribue activement au développement durable des territoires de sa zone d'influence, qui couvre 5 pays de l'Ouest européen.

A. Les retombées économiques et touristiques de Brittany ferries

Les retombées économiques et touristiques par pays

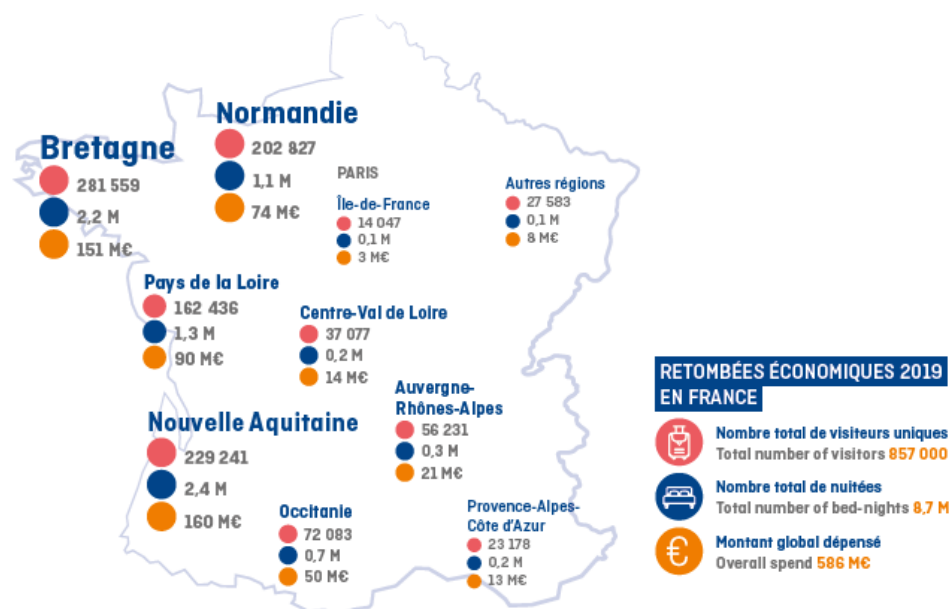
Les retombées touristiques sont évaluées en fonction des nuitées induites par les séjours des passagers et les dépenses moyennes.

En 2019, ces retombées se chiffrent à 1,25 millions de visiteurs et 14,3 millions de nuitées pour les cinq pays (France, Angleterre, Espagne, Irlande, Portugal) ; en 2018, ces retombées se chiffraient également à 1,25 millions de visiteurs et à 14,5 millions de nuitées.



Les retombées économiques et touristiques en France

Pour la France, ces retombées touristiques en 2019 représentent 857 000 visiteurs et 8,7 millions de nuitées, soit une dépense annuelle de 586 M€. En 2018, pour 854 000 visiteurs et 9,2 millions de nuitées, la dépense annuelle représentait 560 M€.



B. Les partenariats

Au travers de ses différents partenariats, en particulier touristiques, sportifs et culturels, Brittany Ferries a pour ambition de dynamiser les territoires.

- Partenariat constant avec Atout France et les comités régionaux, départementaux et locaux de tourisme de Bretagne et de Normandie visant à renforcer l'attractivité de la destination France, et notamment les destinations du Grand Ouest, améliorer l'accueil des vacanciers britanniques et irlandais sur nos territoires et développer l'intelligence économique.
- Partenariat avec FRENCH TECH : depuis 3 ans Brittany Ferries est partenaire de l'opération « Ticket to pitch », événement à l'échelle ayant pour objectif de mettre en relation les ETI (dont Brittany Ferries) avec des startups innovantes en vue de collaborations concrètes sur des projets numériques et digitaux.

Brittany Ferries ayant la volonté d’être une entreprise innovante sur son secteur d’activité et avec une conscience accrue des enjeux environnementaux, a signé dès mai 2017 un accord de partenariat avec l’Institut de Recherche et Développement CEA Tech : une revue de l’ensemble de nos activités a permis d’identifier trois premiers axes de travail :

- l’étude et l’analyse de la faisabilité de l’intégration de systèmes hybrides de production énergétique sur un navire (solaire, batteries ...) dans une perspective de diminution de l’empreinte environnementale.
- l’amélioration du service Wifi à bord des navires de la Brittany Ferries., en développant une passerelle de communication entre le navire et des antennes relais terrestres, permettant de s’affranchir des coûteuses liaisons satellitaires. Ce projet s’inscrit dans la volonté permanente de Brittany Ferries d’apporter un service digital continu et de qualité au client lors de son passage à bord.
- l’étude des énergies du futur, comme la pile à combustible. L’objectif est dès maintenant d’acquérir les connaissances nécessaires pour nos investissements de nouveaux navires (maturité et disponibilité des technologies, puissance adaptée ...)

X. Tableau de bord RSE

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2019	Périmètre	Indicateurs 2018	Périmètre
1. INFORMATIONS SOCIALES				
a. Emploi				
Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique - ETP (exercice 31/10)	2 828 collaborateurs	consolidé	2 787 collaborateurs	consolidé
ETP (exercice 31/10)	1 915 navigants	consolidé	1 916 navigants	consolidé
ETP (exercice 31/10)	913 sédentaires	consolidé	871 sédentaires	consolidé
Répartition par sexe (%) (31/10)	femmes : 36 %	consolidé	femmes : 37%	consolidé
	hommes : 64 %	consolidé	hommes : 63%	consolidé
Pyramide des âges - répartition par tranche d'âge (%) (31/10) (Pourcentages arrondis à l'unité)				
<=20	1	consolidé	1	consolidé
[21;30]	25	consolidé	25	consolidé
[31;40]	25	consolidé	25	consolidé
[41;50]	28	consolidé	29	consolidé
[51;60]	19	consolidé	18	consolidé
>60	2	consolidé	2	consolidé
Embauches et licenciements				
Nombre d'embauches CDI (exercice)	58	consolidé	53	consolidé
Nombre de passages CDI (exercice)	29	consolidé	44	consolidé
Nombre de départs - licenciements ou départs CDI (exercice)	153	consolidé	143	consolidé
b. Organisation du travail				
Organisation du temps de travail				
Nombre de CDD à fin d'exercice	706	France	641	France
Nombre de CDI à fin d'exercice	1 866	France	1 913	France
Absentéisme				
Taux absentéisme AT/MP en % (exercice)	1,3	France	1,3	France
Taux absentéisme maladies en % (exercice)	4,8	France	4,6	France
c. Santé et sécurité				
Les conditions de santé et de sécurité au travail	code ISM pour le personnel navigant / les règles d'or (cf. VII)		code ISM pour le personnel navigant	
Les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles				
Nombre d'accidents du travail (année civile)	309	consolidé	322	consolidé
Nombre de maladies professionnelles (année civile)	8	consolidé	8	consolidé

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2019	Périmètre	Indicateurs 2018	Périmètre
d. Relations sociales				
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci				
Nombre d'IRP membres titulaires (exercice)	136	France	139	France
Nombre d'IRP membres suppléants (exercice)	80	France	81	France
Nombre d'IRP représentants syndicaux (exercice)	9	France	9	France
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail				
Nombre d'accords collectifs (exercice)	11	France	6	France
e. Formation				
Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement				
Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une formation (année civile)	4 478	France	3 560	France
Budget formation en K€ (année civile)	2 875	France	4 493	France
Le nombre total d'heures de formation (année civile)	46 882	France	42 114	France
f. Egalité de traitement				
Les mesures prises en faveur de l'emploi entre les femmes et les hommes	accord Egalité Professionnelle du 15/10/2016	France	accord Egalité Professionnelle du 15/10/2016	France
La politique de lutte contre les discriminations	Les règles d'or (cf. VII)	France	règles d'or	France

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2019	Périmètre	Indicateurs 2018	Périmètre
2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES				
a. Politique générale en matière environnementale				
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	cf. VIII		cf. VI paragraphe A	
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	cf. VIII		cf. VI paragraphe B	
b. Pollution				
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	cf. VIII		cf. VI paragraphe B	
La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses ;	cf. VIII		cf. VI paragraphe B	
c. Economie circulaire				
I. Prévention et gestion des déchets				
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	cf. VIII			
les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ; . % de perte relatif aux produits finis et transformés issus du secteur restauration (exercice)	1,77	navires	1,33	navires
II. Utilisation durable des ressources				
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales				
Consommation totale d'eau douce en tonne (exercice)	137 822	navires	150 801	navires
dont Quantité eau douce embarquée en tonne (exercice)	103 834	navires	98 475	navires
dont Quantité eau douce produite à bord en tonne (exercice)	33 988	navires	52 326	navires
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	cf. VIII			
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	cf. VIII			
L'utilisation des sols	NS compte tenu de l'activité principale			
d. changement climatique				
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit				
Emission de Co2 en tonne pour notre activité maritime	524 556	navires	589 596	navires
Emission de Co2 en tonne pour nos activités terrestres	535			
Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	cf. VIII		cf. VI paragraphe C ii	
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet	cf. VIII		cf. page 27 "GNL"	
e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité				
Protection de la biodiversité	cf. VIII			

Informations demandées par l'article R225-105 du code de commerce régissant le contenu de la déclaration de performance extra-financière	Indicateurs 2019	Périmètre	Indicateurs 2018	Périmètre
3. INFORMATIONS SOCIETALES				
a. Engagements sociétaux en faveur du développement durable				
Impact de la société en matière de développement local				
Retombées touristiques en millions de visiteurs (exercice)	1,25	FR, RU, ESP, IRL, Portugal	1,25	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Retombées touristiques en millions de nuitées (exercice)	14,3	FR, RU, ESP, IRL, Portugal	14,5	FR, RU, ESP, IRL, Portugal
Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales				
Retombées touristiques France en nombre de visiteurs (exercice)	857 000	France	854 000	France
Retombées touristiques France en nombre de nuitées (exercice)	8,7 M	France	9,2 M	France
Retombées touristiques France en dépense annuelle (exercice)	586 M€	France	560 M€	France
Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci				
Les actions de partenariat ou de mécénat	cf. IV et VIII			

* Périmètre consolidé : BAI SA, SDMC, BAI UK, BAI IRELAND, BRITTANY FERRIES SANTANDER, BRITTANY FERRIES BILBAO

* Périmètre France: BAI SA, SDMC

XI. Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
8, cours du Triangle
92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par BAI SA et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31 octobre 2019 publiée dans le rapport de gestion 2018/2019 de BAI SA, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient au Directoire de BAI SA d'établir et publier une DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée conformément aux outils de collecte, de traitement et d'agrégation des informations sociales et environnementales, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités.
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- Bien qu'une analyse des risques soit mentionnée dans la DPEF, la méthode d'identification et de hiérarchisation des risques n'a pas pu être vérifiée, ni la façon dont la société prend en compte les attentes des parties prenantes et les conséquences potentielles des risques identifiés sur son activité.
- La procédure de reporting porte essentiellement sur l'organisation de la collecte des données, enrichir ce document par la précision des données d'entrée pour chacun des indicateurs ainsi que par la description des méthodes de calcul de l'indicateur.
- Nous avons constaté que quelques indicateurs sont présentés sur un périmètre restreint qui est précisé au cas par cas dans la DPEF.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies.

A Puteaux, le 19 mars 2020

Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur d'agence

